

## TOUTE LA SANTÉ EN ACTION !

**RIEN NE CHANGERA SANS L'INTERVENTION  
DES SALARIE-E-S ET DES USAGERS**

Le constat est accablant et malheureusement la crise du COVID 19 nous donne raison.

Ce n'est pas en donnant des primes inégalitaires et sectorielles qu'ils vont résoudre les difficultés des salariés.

Ce n'est pas avec le lancement du SEGUR de la Santé qui est une grande messe plutôt qu'une négociation avec les syndicats dénigrés. Les conclusions seront rendues cet été, mais au programme on ne change pas de cap, mais on accélère le rythme des réformes du plan Macron « Ma santé 2022 » : libéralisation et individualisation du système de santé.

Les revalorisations salariales ne seront pas pour tous, les carrières au mérite, assorties de la remise en cause des 35H. Mise en concurrence des salariés rime avec concurrence entre services et établissements, le statut de la fonction publique est une entrave.

La tarification (T2A), qui met en difficulté financière nos établissements de santé et qui organise la concurrence, sera aménagée.

Quant au Handicap et la perte d'autonomie il est prévu 2,3 Milliards € ...en 2024, **les aides à domicile et la protection de l'enfance restent les sacrifiées**, quand les rapports parlementaires et les associations évaluent les besoins à 15 Milliards.

Le Gouvernement trouve des dizaines de Milliards pour le privé, mais pour le sanitaire et les EHPAD c'est la charité et des miettes de primes.

**Nous exigeons de la reconnaissance mais pas n'importe laquelle !!!  
Adieu médailles, dons de RTT et primes inégalitaires !!!!**

### **Nous revendiquons :**

- ✚ La création de 100 000 emplois dans le sanitaire et 100 000 pour le handicap et les EHPAD, renouvelable sur 3 ans (1 soignant par résident)
- ✚ 300 euros d'augmentation des rémunérations pour tous, l'arrêt du blocage des salaires et la refonte des grilles reconnaissant les qualifications et l'égalité H/F.
- ✚ La reprise des dettes des hôpitaux et des moyens pérennes pour financer nos investissements sans que cela profite aux financiers et aux banques
- ✚ Un Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) à 5% et non à 2.4% comme actuellement
- ✚ La santé doit être un secteur non-marchand l'argent public ne doit pas financer les actionnaires
- ✚ La planification sanitaire et sociale doit répondre à une logique de satisfaction des besoins et doit être élaborée démocratiquement et non suivant des critères financiers de gestion(T2A), plan d'économie et « business plan ».
- ✚ L'arrêt des formes de management délétères pour le personnel, guidées par les indicateurs de productivité
- ✚ Un véritable plan pour le handicap et la perte d'autonomie dans un 5° risque de la branche maladie, financé par des cotisations sociales et non par les salariés et retraités avec une hausse de la CSG.
- ✚ La reconnaissance en maladie professionnelle de tous les salariés en poste atteints du COVID 19

**Pour une réelle reconnaissance des  
professionnel.le.s de la Santé et de l'Action  
Sociale : des actes,  
PAS DE PROMESSES !!!!!!!!!!!!!**

**Exigeons de pouvoir soigner humainement et  
vivre dignement de notre travail !!!!!!!!!!!!!**

## **RASSEMBLEMENTS le MARDI 16 JUIN 2020 :**

*Nous recommandons de respecter les gestes barrières*

**CH Annonay à 14h, CH Aubenas à 14h, CH Joyeuse à 14h30, CH  
Largentière à 14h30, CH de Moze St Agrève à 14h, Hôpital Ste Marie  
Privas à 13h30 et CH Villeneuve de Berg à 14h30**